



Barème des Commissions. Année 2025

Nos produits :

1. *AIO, Famiprotec et l'Immoprotec :*
50% des commissions
2. *Juripass, Jurimédic,*
20% de la prime HT.

Nos représentations :

1. *April International :*
10% de la prime HT

Notre co-courtage / Back Office

1. *Courtage IARD traditionnel prime récurrente ou prime unique:*
40% de la commission perçue par IBS (suivi des clients et demandes)
2. *Courtage vie, SRD prime récurrente ou prime unique :*
80% de la commission perçue par IBS
3. *Courtage santé prime récurrente ou prime unique :*
65% de la commission perçue par IBS (suivi des clients et demandes)
4. *Placements :*
70% du chargement courtier sur les commissions d'entrée et de gestion.